

EN BREF cette semaine :

Brocoli	Cécidomyies	●	Captures en hausse
	Mouche du chou	●	Pontes faibles
	Gros ravageurs	●	Dégâts de pigeons
	Chenilles défoliatrices	●	Pas de vols observés
Carotte	Mouche de la carotte	●	Captures en hausse (secteur Quimperlé/Concarneau)
Céleri	Mouche de la carotte	●	Captures négligeables
	Mineuse	●	Captures en hausse (secteur Baud)
Haricot	Mouche des semis*	●	Dégâts importants
	Fonte des semis	●	Fortes pertes
Pois	Tordeuse	●	Captures en hausse
	Maladies	●	Sclérotiniose/Anthracnose/Botrytis/Mildiou

* : plus d'information sur ce ravageur en fin de BSV



BROCOLI (14 FV à récolte)

Cécidomyies : risque moyen

Relevés, informations et observations :

Vingt-sept cécidomyies sont capturées à Melgven (secteur Rosporden) cette semaine et 8 à Inzinzac-Lochrist (secteur Hennebont).

Analyse de risque :

Le seuil de risque est de 15 à 30 captures par semaine par piège, en fonction de la variété de brocoli plantée. Les précipitations favorisent l'émergence des cécidomyies. Le risque de dégâts augmente : plants borgnes en cas d'attaque précoce, déformation des têtes si attaque sur des plants plus développés.

Mouche du chou : risque faible

Relevés, informations et observations :

Une moyenne de 0,2 œuf/ jour / piège est relevée sur le réseau. Aucune parcelle n'approche le seuil de risque.

Analyse de risque :

Le seuil de risque est fixé à 1 œuf/piège/jour après la reprise. Les pontes sont négligeables partout cette semaine. Le risque de dégâts est faible.

Gros ravageurs : risque moyen (pigeons)

Relevés, informations et observations :

Des dégâts de pigeons (consommation de limbe foliaire) sont toujours observés ponctuellement.

Analyse de risque :

Les dégâts sont préjudiciables surtout sur les jeunes plants. L'effarouchement est possible, en respectant la réglementation, notamment pour les canons (distance par rapport aux riverains, horaire, nombre de tir/heure...).

Chenilles défoliatrices : risque faible (piéride/teigne)

Relevés, informations et observations :

Les vols de piérides et de teignes ne sont plus observés.

Analyse de risque :

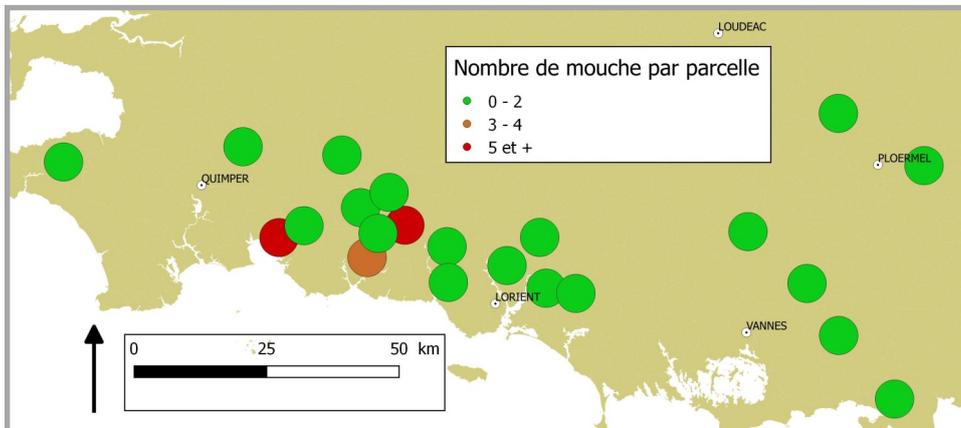
Le temps pluvieux et froid de ces derniers jours n'a pas favorisé ces ravageurs. Le risque dégâts est faible.

CAROTTE (Ø 1cm à récolte)

Mouche de la carotte : risque faible à localement moyen (secteur Quimperlé/Concarneau)

Relevés, informations et observations :

Les captures de mouches de la carotte en hausse sur le secteur de Quimperlé/Concarneau : 7 mouches capturées à Concarneau, 13 à Mellac et 3 à Riec-sur-Belon. La présence de mouche de la carotte est négligeable sur les autres secteurs de cultures.



Analyse de risque :

Le seuil de risque indicatif est de 5 mouches piégées/semaine/parcelle. Deux parcelles dépassent le seuil (secteur Concarneau/Quimperlé). La présence de la mouche est surveillée dans ce secteur, sur les parcelles à plus de 3 semaines de la récolte. Le risque de dégâts est faible sur les autres secteurs

CELERI (7 FV à Ø 3cm)

Mouche de la carotte : Risque faible

Relevés, informations et observations :

Zéro à 1 mouche de la carotte par parcelle est capturée sur céleri cette semaine.

Analyse de risque :

Il n'existe pas de seuil spécifique pour la mouche de la carotte sur culture de céleri. Les captures sont stables et faibles cette semaine, le risque de dégâts est limité.

Mineuse : Risque faible à localement moyen (secteur Baud)

Relevés, informations et observations :

Des mouches mineuses du céleri sont capturées cette semaine dans le secteur de Baud : 13 à Saint-Barthélémy et 2 à Guénin. Sur les autres parcelles, les captures sont nulles.

Analyse de risque :

Il n'existe pas de seuil établi pour la mouche du céleri. Les captures sont en augmentation sur le secteur de Baud : le risque est moyen sur ce secteur et faible sur les autres secteurs.

HARICOT (Semis à 2 FT)

Mouche des semis: risque fort : plus d'informations sur ce ravageur en fin de BSV

Relevés, informations et observations :

D'importants dégâts de mouche des semis sont rapportés. Les pertes sont très élevées, certaines parcelles sont complètement détruites.

Analyse de risque

Les précipitations de ces derniers jours favorisent le développement de la mouche des semis. Le risque de pertes est considérable!

Fonte des semis: risque fort

Relevés, informations et observations :

Des fontes de semis causées par des champignons du sol (*Pythium*, *Fusarium*, *Rhizoctonia*) sont observées sur tous les secteurs.

Analyse de risque :

L'humidité des sols et les blessures causées par la mouche des semis ont favorisé le développement des champignons telluriques. De plus, les faibles températures n'ont pas permis une levée rapide des parcelles de haricots, favorisant ainsi l'attaque par les champignons des jeunes plantules peu développées.

Le risque de perte de plants est important.

Il est recommandé de favoriser une levée rapide et vigoureuse : préparation de sol aérée, semences de bonne faculté germinative, semis pas trop profond.

POIS (floraison à récolte)

Tordeuse: risque moyen

Relevés, informations et observations :

Dix-huit tordeuses sont capturées cette semaine à Melrand (secteur Pontivy) et 5 à Riec-sur-Belon (secteur Quimperlé).

Analyse de risque :

Le nombre de tordeuses augmente. Le risque de dégâts est moyen sur tous les secteurs.



« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent. »

Les insecticides biologiques à base de *Bacillus thuringiensis* sont efficaces contre la tordeuse s'ils sont appliqués dès les premières captures, avant l'éclosion des œufs (traitement le soir pour éviter la dégradation des agents par les UV).

POIS (suite)

Maladies: risque fort, sclérotiniose/anthracnose/botrytis/mildiou

Relevés, informations et observations :

Des complexes fongiques impliquant mildiou, sclérotiniose, anthracnose et botrytis se développent rapidement sur tous les secteurs. Les pertes sont importantes sur les récoltes en cours.

Analyse de risque :

L'humidité persistante et les couverts denses favorisent le développement de ces maladies. Si le temps humide se maintient, les pertes pourraient être énormes, notamment en cas de protection insuffisante.



Mouche des semis

La mouche des semis est un diptère dont l'adulte gris-noir mesure 3 à 6 mm de long. *Delia platura* est active de 10 à 27° C. L'asticot blanc mesure de 0,7 à 8 mm. Les œufs éclosent en quelques jours.

Les larves attaquent les plants au stade germination et levée, elles engendrent des pertes de densité parfois très importantes à l'échelle de la parcelle en consommant les tissus tendres. Elles peuvent aussi engendrer une levée hétérogène, un retard de végétation, des plants borgnes ou des plantules anormales.

Les mouches des semis sont attirées par les matières organique, il est conseillé de ne pas en épandre un mois avant le semis et de ne pas semer rapidement après l'enfouissement des résidus ou d'un couvert. L'humidité doit être limitée : délai entre labour et semis pour dessécher le sol, raies de semis en creux, éviter l'irrigation en début de cycle. La levée doit être rapide : faculté germinative, semis peu profond, sol drainé. Un délai de 3 à 4 semaines est conseillé après une perte de densité pour que les larves se soient transformées en pupes inoffensives.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.

L'ensemble des observations contenues dans ce bulletin a été réalisé par les partenaires suivants :
EUREDEN, TERRES DE L'OUEST, UNILET

Direction de Publication
Chambre d'Agriculture de Bretagne
Aéroport CS 57946
29679 MORLAIX Cédex
02 98 88 97 71
Contact : Louis LE ROUX

Rédaction : UNILET
6 rue Jean Marie Le Gall BP 35 - 29 393 Quimperlé Cedex
Contacts :
Pierre LE FLOCH, Eric KERLOC'H
Animateur légumes industrie 02 98 39 33 24

- Comité de Relecture :
UNILET, DRAAF-SRAL, Chambre Régionale d'agriculture